

Mobilisation du personnel de la Ville de Genève :**Le personnel du SEVE (Service des Espaces Verts) refuse de devenir les working poor de Genève !**

Dans sa volonté de mesures d'économie, le Conseil Administratif de la Ville de Genève ne tient aucun compte de la casse sociale. Les petits salaires du personnel du SEVE et de la Voirie en seraient particulièrement affectés, envoyant probablement bon nombre de salarié-e-x-s à l'aide sociale. Explications

Un salaire à la limite des minimas légaux

Avec les collègues de la Voirie, les jardinier-ière-x-s du Service des Espaces Verts (SEVE) font partie des personnes qui ont les plus bas salaires du personnel municipal. A tel point que ce salaire ne dépasse parfois qu'à peine le salaire minimum cantonal. En 2026, le salaire minimum cantonal prévoit un montant de CHF 4'795.05 par mois pour un horaire hebdomadaire de 45h et de CHF 4'262.27 pour un horaire hebdomadaire de 40h. A son embauche un aide-jardinier en Ville de Genève touchera, lui, CHF 4'698.- Certes, il pourra augmenter ce salaire au fur et à mesure des années, pour autant justement qu'on ne lui coupe pas régulièrement l'octroi de son annuité ni qu'on lui refuse l'indexation qui, elle, sera consentie au salaire minimum cantonal afin de maintenir le pouvoir d'achat.

La situation est un peu moins pire pour un jardinier ou un horticulteur qualifié qui, lui, touche à son engagement un salaire mensuel de CHF 5'498.10. On reste toutefois dans des revenus extrêmement modestes dans un canton où le moindre quatre pièces vous mange la moitié de ce salaire. Ceci sans compter que les montants indiqués correspondent évidemment à un taux d'activité de 100% et ne tiennent aucun compte des situations du personnel à temps partiel.

Revalorisation salariale attendue

Tout au contraire de la politique municipale affichée lors de cet exercice budgétaire, le syndicat Avenir Syndical estime que toutes les classes salariales démarrant en-dessous du minima de CHF 5'000.- devraient être supprimées, faisant ainsi coulisser le personnel vers des salaires un peu plus décents pour le personnel de la fonction publique municipale. En clair, cela signifierait que les classes A à D de l'actuelle grille salariale de la Ville devraient disparaître. Si elle était enfin menée, une telle politique ferait aussitôt diminuer les reports de charges vers les prestations sociales, qu'elles soient municipales ou cantonales, permettant au personnel de vivre dignement de son salaire plutôt que de devoir recourir à l'assistance alors qu'il travaille pour la population. C'est là le moindre qu'on peut attendre de la part d'une collectivité publique responsable.

Exercice budgétaire 2026

En l'absence de cette revalorisation salariale légitime, il est exclu, pour notre syndicat, de permettre à la Ville de précariser encore davantage un personnel aujourd'hui sous-payé. Nous appelons donc les employé-e-x-s de la Ville et plus particulièrement celles et ceux du SEVE que notre syndicat organise, à participer massivement à la journée de mobilisation de ce jeudi 4 décembre.

Genève, le mercredi 3 décembre 2025

Pour tout contact :

Christelle Chassot, déléguée syndicale 076 463 15 82

Jean-Louis Carlo, délégué syndical 079 814 32 58

Sabine Furrer, secrétaire syndicale 076 507 50 94